

Conseil Départemental du Val-de-Marne
Séance du 16 octobre 2017

Vœu présenté par M. Olivier CAPITANIO, Président de groupe,
au nom des élu(e)s du groupe « Les Républicains – Val-de-Marne Autrement »
Adopté à l'unanimité

CONTRE la hausse de la CSG et POUR le maintien du pouvoir d'achat des retraités et des fonctionnaires

CONSIDÉRANT que le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2018, présenté en Conseil des Ministres le 28 septembre 2017, acte l'augmentation de 1,7% du taux de CSG ;

CONSIDÉRANT que cette mesure impactera fortement de nombreux Val-de-Marnais, en premier lieu les retraités qui représentent 20% de la population du Val-de-Marne, mais également ceux qui ne paient pas de cotisation maladie ou chômage, ce qui est le cas, notamment, des indépendants ou des fonctionnaires, qui pourraient eux aussi faire les frais de cette hausse de CSG sans bénéficier de la suppression de cotisations ;

CONSIDÉRANT que 60% des retraités - soit 8 millions de Français - qui touchent une pension supérieure à 1200 euros par mois (ou 1840 euros par mois pour un couple) ainsi que les 5.64 millions d'agents de la fonction publique déjà impactés par le gel du point d'indice verront leur pouvoir d'achat diminuer ;

CONSIDÉRANT qu'un couple de retraités moyen perdra environ 600 euros par an ;

CONSIDÉRANT que la suppression de la taxe d'habitation, mesure censée compenser la hausse de la CSG, sera progressive, alors que la hausse de la CSG sera, elle, effective au 1^{er} janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT, que les retraités ont déjà été fortement mis à contribution ces dernières années : fiscalisation de la majoration de pension pour enfant ; suppression de la demi-part fiscale pour les personnes seules en 2011, qui a impacté de nombreuses veuves, même modestes ; non-revalorisation des retraites, création de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa) en 2013 ;

CONSIDÉRANT qu'en année fiscale pleine, les recettes attendues par la hausse de la CSG ne permettent pas de compenser le manque à gagner résultant de la suppression des cotisations chômage et maladie ;

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE :

S'OPPOSE à la hausse du taux de CSG, particulièrement pour les retraités, les indépendants et les agents de la fonction publique qui seront les grands perdants de cette opération.

DEMANDE au Gouvernement de renoncer aux mesures qui conduisent à une baisse du pouvoir d'achat pour les retraités et les fonctionnaires ou de proposer des mesures compensatoires sérieuses et concrètes pour neutraliser cette baisse.